



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

M. Arnaud DEPUYDT

DREAL HdF – UD du Littoral
24 rue du Pont de Pierre – CS 60036
59820 GRAVELINES
jules.croizier@developpement-
durable.gouv.fr

Le 17 septembre 2024

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Information relative à l'absence d'observations par l'autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de construction d'une tour de fabrication et à l'installation de silos supplémentaires sur la commune de Wimille (62).

N° d'enregistrement Garance :2024-8153

Monsieur,

Vous avez saisi, le 22 juillet 2024, l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Après en avoir délibéré collégalement le 17 septembre 2024, je vous informe que l'autorité environnementale ne produira pas d'avis avec observations.

Toutefois, elle note que des mesures correctives sont prises ou à prendre pour réduire les émissions aériennes et sonores des installations qui seraient de nature à assurer la conformité réglementaire de ces dernières. De nouvelles campagnes de mesures des niveaux de bruit et de la dispersion des odeurs seront à envisager. En cas de dépassement des valeurs seuils notamment en ce qui concerne les niveaux de bruit en zone d'urgence réglementée (ZER), des mesures de réduction supplémentaires devront être mises en œuvre.

Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

La présente information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la mission régionale d'autorité

environnementale Hauts-de-France,



Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France